

Vœux formulés par le candidat, à classer par ordre de préférence :

Ordre des vœux académie de Lyon	Type de vœu : 1 ^{re} année de CAP / 2 ^{de} pro / 2 ^{de} GT / 1 ^{re} G* / 1 ^{re} techno / 1 ^{re} pro*	Spécialité ou famille de métiers, série ou enseignements optionnels	Statut de la formation	Etablissement demandé	Commune	Code vœu (réservé à l'administration)
1			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
2			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
3			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
4			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
5			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
6			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
7			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
8			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
9			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
10			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
Ordre des vœux hors académie de Lyon	Type de vœu : 1 ^{re} année de CAP / 2 ^{de} pro / 2 ^{de} GT / 1 ^{re} G / 1 ^{re} techno / 1 ^{re} pro	Spécialité ou famille de métiers, série ou enseignements optionnels	Statut de la formation	Etablissement demandé	Commune	Code vœu (réservé à l'administration)
1			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
2			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
3			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
4			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			
5			<input type="checkbox"/> Scolaire <input type="checkbox"/> Apprenti			

*2 vœux maximum en 1^{re} professionnelle passerelle ou 1^{re} générale

Situation de handicap ou de trouble de santé invalidant (cocher la ou les cases utiles) :

- Demande d'assouplissement à la carte scolaire à l'entrée en voie GT non contingentée. Rang du vœu concerné :
- Dossier déposé pour la commission pluridisciplinaire handicap-médicale : demande de priorité absolue et/ou pour les élèves originaires d'EMS

Pour les demandes dérogatoires à l'entrée en 2^{de} GT (vœu non contingenté en dehors du ou des lycées de secteur), cocher la ou les cases utiles le cas échéant :

- Bousier, rang du vœu concerné par ce motif dérogatoire :
- Frère ou sœur scolarisé dans l'établissement demandé, rang du vœu concerné par ce motif dérogatoire :
- Domicile en zone limitrophe de secteur et proche du lycée demandé, rang du vœu concerné par ce motif dérogatoire :

Date et signature du représentant légal 1 :

Date et signature du représentant légal 2 :

Au titre de la protection des données personnelles, la loi « Informatique et libertés » et le règlement général sur la protection des données communément appelé RGPD, l'élève et ses représentants légaux sont informés des éléments suivants :

Cette fiche est à compléter par l'élève et ses représentants légaux. Elle sert de support à la saisie des vœux par l'établissement d'origine dans l'application Affelnet Lycée. Le ministère de l'Éducation nationale est responsable de l'application Affelnet Lycée. Cette application a pour finalité de faciliter la gestion de l'affectation des élèves dans les classes de seconde générale et technologique, de seconde professionnelle, de première année de CAP, de première technologique et de première professionnelle. Elle a également une finalité statistique. Les services gestionnaires de l'affectation de la DSDEN et du rectorat, l'établissement d'accueil dans lequel sera prononcée l'affectation et l'établissement d'origine ou le CIO fréquenté sont les destinataires de ces données. Les personnes habilitées du ministère sont destinataires des données statistiques. L'élève et ses représentants légaux peuvent exercer leurs droits d'accès et de rectification des données auprès du Délégué à la Protection des Données, Rectorat de l'académie de Lyon, 92 rue de Marseille, 69354 Lyon cedex 07 ou par courriel à dpd@ac-lyon.fr. Les données recueillies sont conservées dans une base active pendant une durée d'un an, puis sont versées dans une base d'archives intermédiaires pour une durée d'un an supplémentaire, sauf dans l'hypothèse où un recours administratif ou contentieux serait formé, nécessitant leur conservation jusqu'à l'issue de la procédure.